

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique australe

Une publication du SER de Pretoria
du 9 octobre au 17 octobre 2025

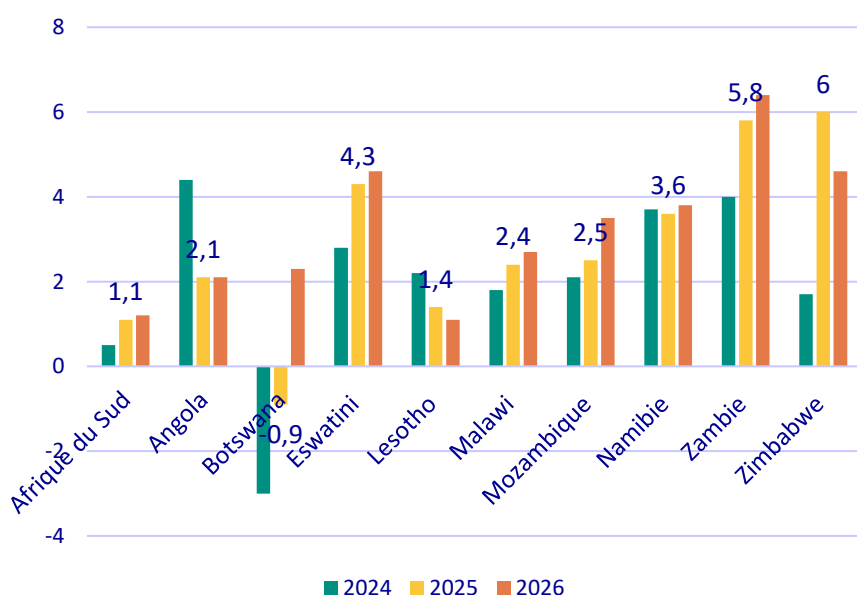
Une croissance résiliente mais des vulnérabilités persistantes, selon le FMI

Selon ses dernières « Perspectives de l'économie mondiale » (WEO d'octobre 2025), le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance de 4,1 % en Afrique subsaharienne en 2025, puis de 4,4 % en 2026, des prévisions en légère hausse par rapport aux projections d'avril. Cette résilience reflète les efforts de stabilisation macroéconomique et de réforme engagés dans plusieurs grandes économies de la région.

Toutefois, le FMI souligne que les vulnérabilités demeurent élevées. La région reste confrontée à un environnement extérieur difficile, à des conditions de financement encore étroites et à

la volatilité des échanges commerciaux et des flux d'aide. Le non renouvellement de l'*African Growth and Opportunity Act* (AGOA) accentue la pression sur les pays dépendants des exportations, tels que le Lesotho, tandis que les pays riches en ressources et ceux touchés par des conflits peinent à relancer leur croissance.

Prévisions de croissance du PIB (%) du
FMI (WEO - octobre 2025)



Le Fonds encourage les gouvernements à accélérer les réformes structurelles, à renforcer la mobilisation des ressources intérieures et à améliorer la gestion de la dette publique, afin de préserver la stabilité macroéconomique et de créer les conditions d'une croissance inclusive et durable.

Sommaire:

Afrique australe

- La Zambie et le Botswana renforcent leurs exigences de contenu local dans le secteur minier (Agence Ecofin)

Afrique du Sud

- La Development Bank of Southern Africa (DBSA) affiche des résultats record pour 2025
- La Haute Cour de Durban valide le choix de l'armateur philippin ICTSI pour moderniser et exploiter le principal terminal à conteneurs d'Afrique du Sud (IOL)
- Baisse de la production minière et recul de la production manufacturière en août, tandis que les ventes au détail enregistrent une légère hausse (StatsSA)
- Nominations de nouveaux conseils d'administration chez Eskom et NECSA (Engineering News)
- Accord de 10 M ZAR (500 000 EUR) entre le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud pour renforcer les infrastructures publiques sud-africaines (BizCommunity)
- Le Public Investment Corporation (PIC) lance un fonds de 1,35 Md ZAR (65 M EUR) pour soutenir le développement de projets miniers (MoneyWeb)
- Partenariat sino-sud-africain pour une usine d'assemblage de panneaux solaires dans le Mpumalanga (MoneyWeb)

Angola

- João Lourenço exhorte la Suisse à restituer les fonds angolais détournés
- Le pétrole et le gaz, piliers de la stabilité financière en Angola
- L'Angola envisage de reporter le remboursement d'un prêt à la JP Morgan pour améliorer la gestion de la dette

Botswana

- L'inflation repart à la hausse en septembre (StatsBots)

Namibia

- L'inflation atteint 3,7 % sur un an en juin 2025 (NamStats)
- La Banque centrale de Namibie a confirmé la mobilisation des fonds nécessaires pour le remboursement de son eurobond de 750 M USD
- En Namibie, le Premier ministre obtient la charge de la gouvernance des entreprises publiques (New Era)

Zambie

- Accords bilatéraux de restructuration de la dette signés avec des créanciers chinois

Afrique australe

La Zambie et le Botswana renforcent leurs exigences de contenu local dans le secteur minier (Agence Ecofin)

La Zambie et le Botswana ont chacun adopté de nouvelles réglementations destinées à accroître la participation locale dans leurs industries extractives, symbole d'une montée en puissance d'un souverainisme économique dans la gouvernance minière régionale.

En Zambie, le président Hakainde Hichilema a promulgué le *Mining Local Content Statutory Instrument* (SI), qui impose aux compagnies minières de réserver au moins 40 % de leurs achats à des fournisseurs zambiens, d'employer davantage de ressortissants locaux et de contribuer au renforcement des capacités nationales. L'objectif est de retenir davantage de valeur ajoutée dans l'économie et de favoriser la création d'emplois, tout en assurant la montée en compétence des entreprises locales.

Au Botswana, le gouvernement a mis en vigueur au 1er octobre 2025 une nouvelle règle de participation locale de 24 % dans tout projet minier. Auparavant, la loi sur les mines et les minéraux autorisait le gouvernement à détenir une participation de 15 % dans les concessions minières, avec une option de participation plus élevée dans les projets diamantifères. Si l'État choisit de ne pas exercer son droit de participation, cette part devra être cédée à des investisseurs nationaux, potentiellement soutenus par les fonds de pension botswanais.

Ces initiatives traduisent une volonté affichée de redistribuer les bénéfices de la rente minière au profit des bénéficiaires locaux même si elles pourraient diminuer l'attractivité du pays auprès des investisseurs internationaux et ralentir le développement du secteur par manque de capitaux et de compétences locales.

Afrique du Sud

La Development Bank of Southern Africa (DBSA) affiche des résultats record pour 2025

La Development Bank of Southern Africa (DBSA) a annoncé des résultats financiers exceptionnels pour l'année 2025, incluant un bénéfice net en hausse de 14,4 %, à 5,3 Mds ZAR. Cette performance est principalement due à une augmentation de 8,6 % des recettes d'intérêts nets (8,4 Mds ZAR), qui a entraîné une hausse de 12,3 % du revenu d'exploitation (8,8 Mds ZAR).

En plus de ses résultats financiers, la DBSA a présenté sa contribution plus large à la formation de capital et à l'impact sur le développement au cours de l'exercice. La banque a soutenu des projets d'infrastructures d'une valeur totale de 91,3 Mds ZAR, dont 2,6 Mds ZAR investis dans les municipalités sous-financées. Cela a permis de créer plus de 35 000 emplois et de soutenir 956 PME locales. En outre, la banque a soutenu l'innovation technologique avec des investissements dans de nouveaux secteurs industriels et des infrastructures télécoms (47 674 km de fibre optique et 548 623 tours construites).

Malgré une faible croissance économique en Afrique du Sud et en Afrique, ainsi que des risques géopolitiques persistants, la DBSA reste bien positionnée pour

renforcer son rôle de moteur de développement à travers l'Afrique.

La Haute Cour de Durban valide le choix de l'armateur philippin ICTSI pour moderniser et exploiter le principal terminal à conteneurs d'Afrique du Sud (IOL)

La Haute Cour de Durban a rejeté le recours du groupe APM Terminals (filiale du danois Maersk) visant à annuler l'attribution par Transnet d'un contrat de 25 ans pour la modernisation et l'exploitation du terminal à conteneurs 2 du port de Durban au groupe philippin ICTSI, pour un montant estimé à 550 M EUR.

Cette décision lève un contentieux qui paralysait un projet stratégique destiné à moderniser le principal terminal sud-africain, lequel concentre près de 46 % du trafic conteneurisé national. Elle devrait permettre de relancer la mise en œuvre du partenariat public-privé entre Transnet (51%) et ICTSI (49%), considéré comme une étape nécessaire du redressement logistique du pays.

APM Terminals arguait que la candidature d'ICTSI ne respectait pas un ratio de solvabilité obligatoire, et qu'elle avait été indûment retenue. Transnet avait en réponse mandaté un audit financier indépendant, qui avait conclu à la solidité et à la capacité d'endettement du groupe philippin. Le tribunal a estimé que le recours tardif d'APM — introduit près de huit mois après les premiers griefs — était sans fondement, validant le processus de sélection mené par Transnet.

Cette décision conforte la stratégie du logisticien sud-africain visant à attirer des

partenaires internationaux pour moderniser des infrastructures vieillissantes et réduire la dépendance financière de l'État. Endetté à hauteur de près de 7 Mds EUR, Transnet ne dispose plus des capacités nécessaires pour financer seul ses investissements et combler un important déficit de maintenance. L'enjeu est d'autant plus crucial que les ports sud-africains figurent parmi les moins performants au monde, selon l'indice 2024 de la Banque mondiale, et que la compétitivité logistique du pays reste un frein majeur à la croissance.

Baisse de la production minière et recul de la production manufacturière en août, tandis que les ventes au détail enregistrent une légère hausse (StatsSA)

Selon l'agence nationale des statistiques (StatsSA), la production minière a baissé de 0,2% au mois d'août par rapport à la même période de l'année précédente, après une hausse de 5,1% sur un an le mois précédent. Ce repli contraste avec les prévisions des analystes (consensus Bloomberg à +1,7 %). Le recul concerne principalement les platinoïdes (-3,0 %, soit une contribution négative de -0,9 point), l'or (-3,6 %, soit une contribution de -0,4 point) et le minerai de manganèse (-3,4 %, soit une contribution de -0,3 point). À l'inverse, la production de charbon a enregistré une hausse de +4,1 % sur un an, soit une contribution de +0,8 point. En parallèle, la production manufacturière a diminué de 1,5% par rapport à la même période de l'année précédente, marquant un deuxième mois de baisse consécutif (-1,3% au mois de juillet). Les plus fortes contributions négatives proviennent des divisions des « produits de base en fer et en acier, des produits métalliques non ferreux, des

produits métalliques et des machines » (- 5,9 %, soit une contribution de -1,3 point de pourcentage), ainsi que de la division des « produits alimentaires et des boissons » (- 3,0 %, soit -0,7 point de pourcentage). Ces résultats mettent en évidence les obstacles structurels auxquels restent confrontés les secteurs minier et manufacturier, notamment une alimentation électrique instable, des coûts logistiques et de production élevée, une demande intérieure atone et un niveau d'investissement durablement faible.

On note toutefois, une hausse des ventes au détail de 2,3% sur un an au mois d'août 2025, dans un contexte d'inflation et de taux d'intérêts plus faibles. Cette hausse a été principalement tirée par les ventes des « autres détaillants », qui ont progressé de 7,9 % (soit une contribution positive de 0,8 point), des « détaillants de quincaillerie, peinture et verre » (+8,1 %, soit une contribution de 0,6 point) ainsi que des « commerçants généralistes » (+0,8 %, soit une contribution de 0,4 point).

Nominations de nouveaux conseils d'administration chez Eskom et NECSA (Engineering News)

Le gouvernement sud-africain a approuvé la nomination de nouveaux conseils d'administration pour Eskom et la South African Nuclear Energy Corporation (Necsa), dans un contexte de résultats financiers encourageants et de réformes de la gouvernance.

À Eskom, Mteto Nyati reste président du conseil, dont plusieurs membres sortants ont été reconduits, tandis qu'une rotation minimale de 25 % des postes est désormais prévue. L'énergéticien public a enregistré un profit de 800 M EUR pour 2024/25,

soutenu par un allègement de dette, des hausses tarifaires et une meilleure performance des centrales à charbon. Malgré ces résultats positifs, Eskom reste confrontée à des freins structurels majeurs, notamment une dette colossale de 400 Mds ZAR (19,5 Mds EUR), notamment liée aux dettes impayées des municipalités (équivalent à environ 5 Mds EUR), qui limite sa capacité à investir.

Chez NECSA, le PDG Loyiso Tyabashe a annoncé un profit net après impôts de 6 M EUR pour l'exercice clos au 31 mars 2025, en hausse par rapport à l'année précédente. Le conseil d'administration, qui avait été fragilisé par la démission de cinq membres suite à des tensions sur les salaires (de fortes augmentations salariales avaient été consenties pour les cadres supérieurs, alors que la majorité du personnel n'a reçu que des hausses inférieures à l'inflation), reste présidé par David Nicholls, avec le Dr. Vuyo Mthethwa comme vice-président.

Les prochains projets devraient inclure le développement d'un second réacteur de recherche et le développement du nouveau programme de centrales nucléaires du pays. Rappelons que l'Afrique du Sud possède la seule centrale nucléaire commerciale en activité sur le continent, la centrale de Koeberg (1 800 MW), construite et exploitée en coopération avec la France.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en g.a.	Ce jour
Change USD/ZAR	-0,69%	-1,91%	17,24
Change EUR/ZAR	-0,59%	+5,13%	20,1
Bourse (JSE ZAC)	+1,67%	+11,41%	13 944

Accord de 10 M ZAR (500 000 EUR) entre le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud pour renforcer les infrastructures publiques sud-africaines (BizCommunity)

Le ministre sud-africain des Travaux publics et des Infrastructures, Dean Macpherson, et le ministre d'État britannique au commerce, Chris Bryant, ont signé le 13 octobre 2025 un mémorandum d'entente (MoU) d'une valeur de près de 500 000 EUR visant à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine des infrastructures publiques.

Cet accord s'inscrit dans la continuité des engagements pris plus tôt cette année à Durban avec la chancelière de l'Échiquier britannique, Rachel Reeves, en faveur du développement des capacités du *Department of Public Works and Infrastructure* (DPWI) et de la meilleure utilisation des biens publics à la charge du ministère.

Le partenariat prévoit un appui technique et institutionnel du Royaume-Uni à travers trois axes principaux : (1) la mise en œuvre du projet *Capstone*, destiné à accélérer le fonctionnement du *Special and Strategic Delivery Unit* (SSDU), une unité spécialisée créée pour améliorer la mise en œuvre des projets d'infrastructure publique en Afrique du Sud, (2) le projet *Speed* qui vise à améliorer la gestion des actifs publics grâce à une administration plus efficace et performante du secteur public, notamment par une meilleure utilisation et optimisation des ressources, et (3) la levée des obstacles administratifs entravant les projets prioritaires.

Le projet *Speed* vise à améliorer la gestion et la valorisation des 88 000 actifs immobiliers du parc public, dont une grande partie nécessite des travaux de maintenance, tout en renforçant l'efficacité énergétique. Le programme est aussi en lien avec l'initiative « *Adopt-a-Municipality* » d'Infrastructure South Africa (ISA), qui vise à appairer les bailleurs internationaux avec des municipalités en difficulté pour soutenir leur redressement.

Le Public Investment Corporation (PIC) lance un fonds de 1,35 Md ZAR (65 M EUR) pour soutenir le développement de projets miniers (MoneyWeb)

Le PIC, principal fonds de pension des fonctionnaires de l'État sud-africain, lance un fonds d'environ 65 M EUR pour soutenir des projets miniers à un stade avancé d'exploration, entre la phase de pré-faisabilité et celle de faisabilité bancaire. Ce dispositif vise à relancer l'exploration minière en Afrique du Sud dont la part dans les investissements mondiaux est tombée sous 1 %, contre 5 % au début des années 2000.

Le fonds ciblera des projets d'une taille comprise entre 4,8 à 19 M EUR avec une préférence pour ceux répondant aux critères de Black Economic Empowerment (BEE) et axés sur les minerais de la transition énergétique (cuivre, cobalt, nickel, lithium, graphite, manganèse, terres rares). Au moins la moitié des investissements devront être réalisés en Afrique du Sud.

Cette initiative complète le fonds d'environ 19 M EUR mis en place par le fonds national de développement industriel (IDC) et le

ministère des mines (DMRE) pour appuyer les *junior miners*.

Bien accueillie, la mesure demeure jugée insuffisante en l'absence de réformes réglementaires et d'un cadastre minier opérationnel. Par exemple, en 2023, le DMRE a reçu plus de 2 500 demandes d'exploitation minière mais aucune n'aurait été octroyée, faute d'un système informatique adéquat pour traiter ces demandes.

Partenariat sino-sud-africain pour une usine d'assemblage de panneaux solaires dans le Mpumalanga (MoneyWeb)

Les municipalités de Nkangala (Mpumalanga) et de Wucheng (Chine) ont signé un accord de 35 M USD pour la construction d'une usine d'assemblage de panneaux solaires. L'annonce a été faite lors de la South African International Industrial Expo à Johannesburg et a été conclu à la suite de discussions aux niveaux institutionnel, municipal et du secteur privé.

Le projet, qui s'étendra sur trois ans, prévoit une première phase de 10 M USD et la création de 150 à 200 emplois locaux dès l'ouverture de l'usine, prévue pour 2026. Pour rappel, l'Afrique du Sud importe l'écrasante majorité de des panneaux solaires de Chine (3,4 GW sur les six premiers mois de 2023 pour une installation totale de 5 GW de capacité sur la période).

Il s'inscrit dans la stratégie de transition énergétique juste du gouvernement sud-africain, visant à réduire la dépendance au charbon (plus de 70 % du mix énergétique),

particulièrement prévalente dans la province du Mpumalanga, tout en stimulant l'industrialisation verte et la création d'emplois durables.

Cette politique reste avant tout soutenue via le partenariat international *Just Energy Transition Partnership* (JETP) lancé lors de la COP26 à Glasgow en 2021 et mobilisant 11,6 Mds USD sous forme de prêts, garanties et subventions en faveur de l'Afrique du Sud, dont plus de 1 Md USD de la part de la France. L'Agence Française de Développement (AFD) mène par ailleurs une cartographie des compétences locales à Nkangala qui pourrait permettre d'identifier d'autres opportunités d'industrialisation verte.

Angola

João Lourenço exhorte la Suisse à restituer les fonds angolais détournés

Le président angolais João Lourenço a appelé la Suisse à se conformer aux décisions de justice angolaises et à restituer les avoirs publics détournés et bloqués dans ses banques. Dans son discours sur l'état de la Nation prononcé le 15 octobre devant le Parlement, le chef de l'État a rappelé les avancées de la lutte contre la corruption, estimant à plus de 7 Mds USD les montants récupérés à ce jour par les autorités.

João Lourenço a toutefois regretté le manque de coopération de certains pays européens, citant notamment la Suisse (l'an dernier il avait également incriminé le Portugal et le Luxembourg ainsi que Singapour, les EAU et la Namibie), qui n'aurait pas encore donné suite aux

décisions judiciaires angolaises ordonnant la restitution de fonds détournés. Il a insisté sur le principe selon lequel « les décisions des tribunaux doivent être respectées dans tous les États de droit », en appelant à un respect mutuel de la justice entre États.

Cette déclaration intervient dans un contexte de tensions persistantes autour du rapatriement des capitaux illicites, plusieurs procédures visant encore d'anciens responsables politiques et leurs réseaux financiers à l'étranger.

Le pétrole et le gaz, piliers de la stabilité financière en Angola

Le ministère des Finances d'Angola affirme que les secteurs du pétrole et du gaz demeurent des éléments-clés pour la stabilisation et la croissance des finances publiques. Selon la déclaration officielle, ces ressources représentent une source majeure de recettes fiscales (60 %) et d'exportations (94 %), contribuant largement à l'équilibre budgétaire et aux réserves de l'État.

Le ministère souligne toutefois que la dépendance à ces secteurs expose le pays à des risques externes, notamment les fluctuations des prix internationaux du pétrole, les chocs sur la demande mondiale et les incertitudes géopolitiques. Pour atténuer ces risques, le gouvernement insiste sur la nécessité de diversifier l'économie, en renforçant les revenus non pétroliers, en optimisant la gestion de la dépense publique et en poursuivant des réformes fiscales.

Cette position s'inscrit dans la continuité des engagements pris par l'Angola de consolider ses finances publiques dans un

contexte mondial volatile, tout en préservant sa capacité d'investissement dans les priorités sociales et économiques.

L'Angola envisage de reporter le remboursement d'un prêt à la JP Morgan pour améliorer la gestion de la dette

Le gouvernement angolais étudie la possibilité de différer le remboursement d'un prêt d'1 Md USD contracté auprès de la JP Morgan, afin de mieux gérer le profil de sa dette publique.

Dorivaldo Teixeira, directeur général de la Unité de Gestion de la Dette Publique, a indiqué que le prêt, structuré sous forme de total return swap garanti par des obligations souveraines, arriverait à échéance fin 2025. Il est envisagé d'utiliser une clause contractuelle qui permettrait de prolonger l'échéance du remboursement pour l'année prochaine, voire au-delà, afin de répartir plus équitablement les sorties financières.

Le report du paiement impliquerait toutefois le maintien du paiement des intérêts associés, mais il serait jugé préférable pour éviter une concentration excessive des remboursements en une seule période. L'objectif est de rendre le service de la dette plus durable, notamment en réduisant les pics de dépenses liés aux obligations arrivant à échéance.

Teixeira a également mentionné que, selon le FMI, l'un des principaux risques pour l'Angola résidait dans cette concentration de dettes, justifiant ainsi la recherche de mécanismes permettant d'étaler les engagements.

Enfin, il est précisé que le montant cible du service de la dette pour les prochaines années se situe autour de 12 à 14 Mds USD par an, avec une perspective de le ramener aux alentours de 10-11 Mds USD d'ici 2027.

Botswana

L'inflation repart à la hausse en septembre (StatsBots)

Selon l'Agence nationale de la statistique (StatsBots), l'inflation est repartie à la hausse au mois de septembre, atteignant 3,7 % sur un an, contre 1,4 % en glissement annuel en août. Malgré cette forte augmentation, elle reste dans la fourchette cible de la Banque centrale, fixée entre 3 % et 6 %. Cette hausse de l'inflation s'explique principalement par la hausse des prix des « transports » (+5,7 %, soit une contribution positive de 1,5 point de pourcentage) et des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,4 %, soit 0,8 point de contribution). Les économistes prévoient une poursuite de la hausse de l'inflation d'ici la fin de l'année, soutenue par la modification récente du régime de change du pula, qui devrait entraîner une dépréciation de 2,76 % de la monnaie et, par conséquent, une augmentation des coûts d'importations, accentuant ainsi les pressions haussières sur les prix.

Pour mémoire, la Banque centrale du Botswana a maintenu son taux directeur à 1,90 % lors de son dernier Comité de politique monétaire, tenu le 21 août. Elle a par ailleurs revu à la hausse ses prévisions d'inflation, anticipant un taux moyen de 3,5 % pour 2025 et 5,9 % pour 2026, contre

respectivement 2,7 % et 4,6 % dans ses projections de juin.

Namibia

L'inflation atteint 3,7 % sur un an en juin 2025 (NamStats)

Selon l'agence nationale de statistiques (NamStats), l'inflation a atteint +3,5 % sur un an au mois de septembre 2025 (après +3,2 % en août). Les principaux postes contributeurs à la hausse des prix sont les « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+4,9 %, soit une contribution positive de 1,0 point), suivis par le « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+3,6 %, soit une contribution positive de 0,9 point) et les « boissons alcoolisées et tabac » (+4,9 %, soit une contribution positive de 0,7 point). À noter également que la composante « transports » a enregistré en septembre sa première contribution positive depuis mars 2025, avec une hausse annuelle de 1,3 %, soit une contribution de 0,2 point.

Dans ce contexte, le Comité de politique monétaire (MPC) de la Bank of Namibia a décidé, le 15 octobre, d'abaisser son taux directeur de 25 points de base, le portant à 6,50 %. Il s'agit du premier mouvement sur les taux depuis février 2025. Cette décision traduit la confiance croissante de la banque centrale dans le maintien d'une inflation maîtrisée. Elle vise à soutenir la demande intérieure de crédit et à stimuler la croissance dans un contexte économique atone et d'inflation contenue. Cette baisse élargit l'écart des taux d'intérêt avec l'Afrique du Sud à 50 points de base, la banque centrale soulignant toutefois que des réserves adéquates et

une dynamique monétaire stable permettaient de maintenir la parité fixe.

La Banque centrale de Namibie a confirmé la mobilisation des fonds nécessaires pour le remboursement de son eurobond de 750 M USD

La Banque centrale de Namibie a annoncé mercredi avoir réuni les fonds nécessaires pour rembourser son eurobond de 750 M USD, qui arrive à échéance le 29 octobre. Émis en 2015, cet eurobond visait à financer les besoins de développement du pays, soutenir le budget national et renforcer la balance des paiements. Le montant du remboursement, calculé au taux de change de 17,5 NAD pour 1 USD, s'élève à 13,5 Mds NAD (779 M USD).

Le gouverneur de la Banque centrale a averti que les réserves en devises étrangères allaient diminuer à la suite de ce remboursement (baisse de 25,11 % estimée), passant de 63 Mds NAD fin 2024 à 47 Mds NAD (2,7 Md USD) fin 2025. Malgré ce recul anticipé, la banque centrale assure que les réserves restent solides et met en place des mesures proactives, notamment l'exploration d'accords d'échange de devises (swaps) avec d'autres institutions financières, pour protéger les réserves et honorer ses engagements extérieurs.

En Namibie, le Premier ministre obtient la charge de la gouvernance des entreprises publiques (*New Era*)

Le Premier ministre namibien Elijah Ngurare a annoncé que la nouvelle loi dénommée Public Enterprise Governance Amendment Bill lui confère l'autorité administrative sur toutes les entreprises publiques, en consultation avec le gouvernement. Les ministres précédemment en charge des

entreprises publiques continueront à superviser ces dernières mais devront désormais directement rendre des comptes au Premier ministre. Ce dernier aura autorité concernant la nomination des conseils d'administration, l'orientation stratégique, les plans financiers et la politique de dividendes.

L'objectif affiché est de renforcer la gouvernance et la performance des entreprises publiques, critiquées pour leur mauvaise gestion et leurs pertes. Cette décision fait écho à celle prise il y a quelques mois de transférer la supervision du secteur pétrolier et gazier, en pleine croissance, directement sous l'autorité de la Présidence.

Zambie

Accords bilatéraux de restructuration de la dette signés avec des créanciers chinois

Selon le ministre des Finances Situmbeko Musokotwane, la Zambie aurait conclu des accords bilatéraux de restructuration de sa dette avec plusieurs créanciers chinois, dont la Banque d'Export-Import de Chine. Ces accords s'inscrivent dans le cadre du processus de restructuration lancé après le défaut souverain de la Zambie en 2020. A la fin de l'année 2024, la dette de la Zambie vis-à-vis de la Chine atteignait environ 6 Mds USD, dont 4,3 Mds USD auprès de la Banque d'Export-Import de Chine et 1,8 Md USD auprès de 14 établissements bancaires et d'entreprises chinoises. À ce jour, le pays a finalisé des arrangements avec des créanciers détenant 94 % des 12,8 Md USD de dette entrant dans le champ de la restructuration.

Bien que les agences de notation maintiennent la Zambie en défaut, faute de finalisation d'accords avec tous les créanciers commerciaux, les investisseurs font un retour progressif en Zambie, le kwacha figurant parmi les trois devises les plus performantes au monde depuis le début de l'année.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : SER de Pretoria, SE de Luanda, SE de Maputo

jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pretoria

Abonnez-vous : jade.plancke@dgtresor.gouv.fr, nicolas.viossat@dgtresor.gouv.fr